

Sous-directeur H/F – Responsable du Pôle Institutionnel et Fiscal



Référence de l'offre : q01svmauey

Intitulé : Sous-directeur H/F - Responsable du Pôle Institutionnel et Fiscal

Date de publication : 30/09/2026

Filières : Juridique

Type de contrat : CDI

Catégorie de contrat : Cadre

Localisation de l'offre : Paris (75007)

Éligibilité télétravail : Oui

Régime de travail : Forfait

Prime variable sur objectif : PVO à 12%

Encadrant : Oui

DESCRIPTION DE LA CAISSE DES DÉPÔTS

Avec ses filiales et ses partenaires stratégiques, la Caisse des Dépôts constitue le premier pôle financier public. Investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique du pays, la Caisse des Dépôts se charge de plusieurs missions, dont la protection de l'épargne populaire, le financement et soutien du logement social, la gestion des mandats publics, l'accompagnement des Français dans leurs parcours de vie et la contribution au développement économique.

La Caisse des Dépôts Etablissement Public s'organise en quatre métiers : la Banque des Territoires, la Gestion d'actifs, la Gestion des participations stratégiques, et les Politiques sociales.

La Direction des affaires juridiques, conformité et déontologie (DAJCD) vise à créer un ensemble commun pour dégager de nouvelles synergies dans la saisine, le traitement et la résolution de questions à la jointure du droit, de la réglementation bancaire et financière et de la déontologie.

La direction des affaires juridiques, de la conformité et de la déontologie (DAJCD) du groupe Caisse des Dépôts compte 235 collaborateurs répartis au sein de 7 pôles (ci-dessous). Le directeur est assisté par deux directeurs adjoints.

7 pôles :

- **Opérations** : chargé d'accompagner les opérationnels de la CDC dans le cadre des opérations de financement, bancaires et de marchés de capitaux, de la réalisation et du suivi des investissements, directs ou indirects, principalement en France ;
- **Régulation** : en interaction avec les autorités externes à la CDC, intervient notamment sur les opérations de financement, bancaires et de marchés de capitaux de la CDC et fournit une expertise sur tous les aspects réglementaires relatifs aux activités de la CDC ;
- **Fiscal et institutionnel** : lecture spécialisée et analyses approfondies par domaine du droit, compte tenu de la nature spécifique de l'établissement public, et traitement des contentieux ;
- **Appui transverse** : veilles juridiques et d'actualité ;
- **Appui à la transformation numérique** : implémentation des solutions IA dans les domaines de la conformité et du juridique ;
- **Conformité et déontologie** : définition des normes et politiques en matière de conformité, avis conformité et conseil aux opérationnels sur leurs projets ;
- **Sécurité financière** : dossiers à risques LCB-FT, prévention de la fraude, relations institutionnelles et opérationnelles avec Tracfin et la direction générale du Trésor.

Un service DPO, rattaché au directeur, assure la gestion des questions relatives à la protection des données (RGPD).

Une délégation lutte anti-fraude coordonne les politiques en la matière en lien avec les lignes métiers et les filiales du groupe.

DESCRIPTION DU POSTE

Présentation du pôle fiscal et institutionnel :

Le pôle fiscal et institutionnel regroupe les quatre départements suivants :

- Le département public économique, institutionnel et tiers de confiance assiste et sécurise les différentes directions et filiales de la Caisse des Dépôts dans le développement de leurs activités, sur des thématiques variées (fonctionnement institutionnel, contractualisation, mandats, dépôts et consignations, légistique, etc.), et notamment la direction en charge de la Banque des territoires dans le cadre de son action auprès des acteurs locaux (collectivités locales, entreprises publiques locales). Le département participe également à la promotion des actions groupe, tant du point de vue juridique qu'opérationnel.

- En qualité de membre du CODIR stratégique, contribution aux exercices de planification stratégique de la direction (feuille de route de transformation et de performance opérationnelle, plan à moyen terme) et se positionner en relais de l'animation managériale de la direction

2. Missions spécifiques en qualité de conseiller auprès du directeur :

- Coordination du suivi des entreprises en difficulté : revue du positionnement de la CDC en tant qu'actionnaire et/ou prêteur et/ou teneur de compte dans des sociétés en procédure préventive ou collective, mise en cohérence à l'échelle de l'établissement public des outils d'identification des signaux faibles, lien avec la cellule « affaires spéciales » de la direction des investissements de la BDT pour la gestion des procédures sensibles, promotion de la connaissance de ces procédures dans les directions régionales.
- Accompagnement juridique des politiques publiques par la CDC : revue de la doctrine sur le modèle spécifique de la CDC, sur les modalités d'intervention de la CDC, en sa qualité d'établissement public, dans les projets d'investissement en appui des politiques publiques. Contribution, en lien avec la direction des relations institutionnelles et les filiales du groupe, aux échanges institutionnels en vue de proposer des modifications législatives ou réglementaires destinées à sécuriser et favoriser les actions du Groupe CDC.

PROFIL RECHERCHÉ

La CDC fonde le recrutement sur les compétences en excluant tout critère de discrimination. Tous nos postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap.

Compétences et connaissances attendues :

- Compétences métier :
 - expertise juridique de haut niveau en droit public (droit public économique, droit administratif, marchés public, domanialité), droit des affaires, droit fiscal, droit civil et social, procédures collectives,
 - maîtrise du contentieux et des procédures judiciaires et administratives, ainsi que des processus d'élaboration des textes législatifs et réglementaires,
 - capacité à sécuriser les décisions stratégiques et sensibles par des avis juridiques pour la gouvernance,
 - capacité à consulter (ministères, universités, autorités) et à construire des liens institutionnels sur les sujets du pôle,
- Expérience confirmée de haut niveau d'au moins 6 ans acquise en administration centrale et/ou service juridique et/ou cabinet d'avocats et/ou juridiction,
- Compétences organisationnelles et digitales : pilotage de projets transverses, intégration de l'IA dans les processus juridiques, optimisation et simplification des processus internes, suivi des indicateurs de performance et reporting,

Qualités requises :

- Expérience avérée en management (expérience attendue en tant que manager de managers) : encadrement d'équipes pluridisciplinaires expertes, accompagnement dans leur développement, capacité à fédérer autour d'une vision juridique stratégique,
- Compétences relationnelles et stratégiques : qualités rédactionnelles et d'expression orale, capacité à coopérer avec des partenaires internes et externes (notamment ministères, Cour des Comptes, CNIL, AMF, ACPR) et les juridictions administratives et judiciaires,

CONDITIONS D'EMPLOI :

Le poste correspond à un emploi fonctionnel de sous-directeur.

La durée d'occupation est de trois ans, renouvelable une fois. La période probatoire est fixée à six mois.

La rémunération est composée d'une part fixe et d'une part variable :

- La part fixe est fonction du classement de l'intéressé (-e) dans la grille indiciaire des administrateurs de l'État ;
- La part variable cible est une prime variable d'objectifs (PVO).

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT :

L'arrêté du 16 mai 2025 fixe les modalités de recrutement des emplois de direction à la Caisse des Dépôts et Consignations.

L'autorité de recrutement est le Directeur des Affaires Juridiques, Conformité et Déontologie du Groupe et de l'Établissement public Caisse des Dépôts et Consignations. L'emploi à pourvoir relève de son autorité.

TRANSMISSION DES CANDIDATURES :

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation, doivent être transmises dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, via le présent site de recrutement de la CDC.

Pour les agents publics, les candidatures sont accompagnées d'un état des services établi par le service RH du corps d'origine. Les administrateurs de l'Etat gérés par la Caisse des Dépôts et Consignations n'ont pas besoin de transmettre d'état des services.

Toute candidature ne respectant pas ces exigences ne sera pas examinée.

RECEVABILITÉ DES CANDIDATURES :

Après la vérification de la recevabilité des candidatures en fonction des conditions générales d'accès à la fonction publique prévues aux articles 5 et 5 bis de la loi du 13 juillet 1983, des conditions prévues par le décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 modifié relatif aux emplois de direction de l'Etat, et des critères définis par la présente offre d'emploi, le directeur général fait procéder à la présélection des candidats à auditionner.

EXAMEN DES CANDIDATURES :

L'examen des dossiers des candidats est confié à une instance collégiale qui comprend :

- l'autorité dont relève l'emploi à pourvoir ou son représentant,
- la déléguée à l'encadrement supérieur public ou un représentant de la direction des ressources humaines,
- une personne occupant ou ayant occupé des fonctions d'un niveau de responsabilités au moins équivalent à l'emploi à pourvoir.

L'autorité dont relève l'emploi à pourvoir, en lien avec l'autorité de recrutement, procède à l'audition des candidats présélectionnés.

INFORMATION :

Les candidats non retenus en sont informés à l'issue de la procédure.

DÉONTOLOGIE :

Pour les personnes ayant exercé une activité dans le secteur privé au cours des trois dernières années, un contrôle de la compatibilité de cette activité avec les fonctions exercées sera effectué préalablement à la nomination par l'autorité hiérarchique qui pourra, le cas échéant, saisir pour avis, préalablement à sa décision, le référent déontologue de la Caisse des Dépôts et/ou la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique.

FORMATION :

Les personnes n'ayant pas la qualité de fonctionnaire suivront un module relatif aux obligations des agents en matière de déontologie, à l'organisation et au fonctionnement des services publics ainsi qu'à la gestion des ressources humaines dans la fonction publique.

RÉFÉRENCES :

- Code général de la fonction publique.
- Décret n 2019-1594 du 31 décembre 2019 relatif aux emplois de directions de l'État.
- Article 1 du décret n 2008-836 du 22 août 2008 modifié fixant l'échelonnement indiciaire des corps et des emplois communs aux administrations de l'État et de ses établissements publics ou afférent à plusieurs corps de fonctionnaires de l'État et de ses établissements publics.
- Arrêté du 16 mai 2025 fixant les modalités de recrutement des emplois de direction à la Caisse des dépôts et consignations.